

Colza : le sclérotinia

Stades : F1 (premières fleurs ouvertes) à G1 (chute des premiers pétales)



Figure 1: Parcelle de Colza en fleur, à Vimartin sur Orthe, le 25/03/2024

Situation : le stade F1 est atteint pour la plupart de parcelles (50% des plantes avec 1 fleur ouverte). C'est un stade clé permettant d'anticiper un traitement contre le sclérotinia. Cette année le risque est accru compte tenu du temps humide avant la floraison. Il sera donc important de bien cibler la fenêtre d'intervention entre deux prévisions météo pluvieuses !

<p>Les facteurs de risques sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retour rapide du tournesol/ colza en rotation - Couvert à base de crucifères (colza / moutarde / radis) ou légumineuses qui peuvent être des plantes hôtes. - Présence de sclérotinia les années antérieures - Temps humide avant la floraison, - Densité ou salissement important maintenant l'humidité. 	<p>Le stade d'intervention : <u>6 à 10 jours après le stade F1</u></p> <p>Le stade d'intervention est le stade G1, il apparait environ après un cumul de 100 degrés base 0 à partir du stade F1.</p> <p>Pour reconnaître le stade c'est simple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les hampes secondaires fleurissent - Les 10 premières siliques sont formées - La parcelle est jaune - Les premières pétales chutes
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Rappel réglementaire :

- Nouvel arrêté abeille : traiter 2 heures avant et 3 heures après le coucher du soleil quand la plante est au stade floraison.

Blé : Surveillance des maladies foliaires

Stades : les céréales sont entre épi 1 cm et 2 nœuds. Les semis d'octobre sont particulièrement développés et entrent dans la phase d'observation « maladies foliaires ».

Situation : Les pluies abondantes de ces derniers jours et les températures douces de la semaine dernière favorisent la contamination des feuilles de blé sorties. Il est encore tôt pour prévoir la nuisibilité des maladies pour cette campagne, qui dépendra pour une bonne part de la météo à suivre. Les pluies annoncées de ces prochains jours ne vont néanmoins pas diminuer les risques, il est donc conseillé d'aller observer ses parcelles !

Maladies et protections fongicides :

- **Septoriose** : c'est la maladie la plus fréquente sur le territoire mayennais, elle est donc à contrôler en priorité. Elle est à prendre en considération à partir du stade 2 nœuds.
Seuil de risque à 2 nœuds : variétés sensibles = 20% des F2 déployées du moment (F4 définitive) présentant des symptômes. Variétés peu sensibles = seuil révisé à 50%.
- **Rouille Jaune** : c'est la maladie la plus nuisible sur le territoire. Il faut être vigilant dès le stade 1 nœud, voire épi 1 cm. En général, la maladie démarre en foyer et peut occasionner des dégâts importants si celle-ci n'est pas contrôlée. Actuellement, cette maladie n'est pas signalée, mais il faut maintenir une vigilance d'observation sur les variétés sensibles !

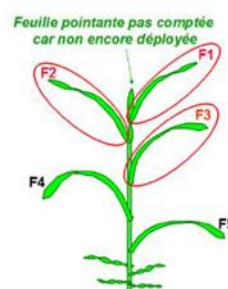


Figure 2: Comptage des feuilles

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous abonner au Bulletin agro qui vous apportera des conseils techniques d'actualité sur les cultures. Contactez Fanny BESNIER au 02 43 67 36 67 ou par mail bulletins-agronomie@pl.chambagri.fr.